



## Compte-rendu du CTSD du 15 novembre 2019

### 2<sup>nd</sup> degré :

Légère hausse de l'effectif départemental élèves.

La Dasein rappelle qu'elle n'a aucun pouvoir sur l'engagement des travaux par le CD dans les collèges. La FSU rappelle qu'il est alors facile pour le CD de laisser volontairement se dégrader des établissements pour ensuite pouvoir prendre la décision de les fermer.

La Dasein se dit très inquiète quant à la sécurité des élèves sur le site très vétuste de Bléneau. Elle envisage de diligenter une commission de sécurité, laquelle pourrait acter selon nous la fermeture du site.

La FSU évoque de nouveau le problème des effectifs à 35-36 de Bléneau. La Dasein reste sur sa position des années précédentes : elle a fait de nombreuses propositions pédagogiques et aucune n'a été acceptée par les équipes. La FSU rappelle une nouvelle fois que ces propositions se heurtaient toutes à des problèmes de transports scolaires.

### **Principales questions posées par la FSU et réponses de la Dasein :**

- Concernant les AESH, combien de contrats n'ont pas pu être renouvelés à temps, laissant ainsi des AESH au chômage et des élèves avec notification sans accompagnement (ex : l'AESH de Parly gérée par le lycée Jacques Amyot dont la signature de contrat a été repoussée du 6 au 20 novembre).

Retard dû à transformation des contrats aidés en contrats Aesh. Et aussi à des arrêts maladie importants à J. Amyot, qui ont pour effet de repousser certaines signatures au 20 novembre.

Des courriers ont été reçus par des contrats CUI sans dialogue préalable et ont été mal reçus par les AVS. La Dasein s'engage à modifier le courrier envoyé aux AESH, en fin de contrat aidé, et vécu comme une lettre de licenciement et de manque de considération. La Dasein recherche une modalité pour informer Aesh avant la réception du courrier.

M. le SG recevra une délégation le mercredi 20 novembre, Mme la Dasein étant déjà prise. Elle tient à souligner qu'il ne faut pas y voir une marque de mépris (d'autres engagements déjà pris auparavant).

- Nous souhaiterions un bilan des heures d'éducation musicale non assurées dans les collèges du département, ainsi qu'un bilan des postes non pourvus et des absences non remplacées dans le département dans le 2<sup>nd</sup> degré pour la technologie, l'espagnol

(notamment le lycée de Sens depuis la fin de la première semaine, les sciences physiques à Saint Georges).

Problème de recrutement en éducation musicale, car cela concerne peu d'heures (Paron : 4h ; Mallarmé : 4h ; Montpezat : 3h).

Problème suivi par Dsden pour les postes non pourvus en technologie (2 à Camus, 1 à Denfert).

Problème de l'espagnol à Janot (Sens), notamment classe de terminale : absences de courte durée (CM) renouvelées de l'enseignant, donc le rectorat n'affecte personne pour des remplacements de courte durée.

- Quels sont les effectifs par classe pour les 4 collèges auxerrois, chiffres dont on nous a annoncés qu'ils seraient en diminution ?

Collèges de l'Auxerrois : moyenne par classe 26,8 (le plus souvent inférieure à 26 et conforme à engagement de la Dsden, sauf à Denfert pour une classe de 3e. Mme la Dasen rappelle la création d'une ½ poste CPE supplémentaire à Paul Bert et à Camus, et affirme que les effectifs sont conformes aux préconisations REP. Mme la Dasen souligne être consciente des difficultés à Denfert et à Camus notamment.

- Sur le Nord, à l'exception de Villeneuve la Guyard, Montpezat et Pont/Yonne (faibles diminutions), les effectifs augmentent, notamment à Paron (prévisions 605 élèves, chiffres réels proches de 635 élèves). Bienvenu Martin a fermé, mais que proposent la DSDEN et le Conseil Départemental pour le Nord ?

Mme la Dasen est inquiète pour les effectifs au collège de Paron. Il semble possible de jouer, au niveau de la commune de Subligny, sur la double sectorisation.

- Comment expliquer que les collèges de l'Yonne voient leurs effectifs augmenter, alors que le nombre de postes diminue.

Une baisse était prévue. Il s'agit d'une mauvaise prévision des services de la Dsden : « Nous avons prévu moins d'élèves que nous n'en avons eu à la rentrée. »

- Où en est-on précisément de la gestion des moyens du 2nd degré l'an prochain ? Est-ce que la répartition des moyens des collèges sera de l'ordre du CTA et plus du CTSD ?

Le CTSD conserve strictement les mêmes compétences. Il y aura donc un CTSD avec un vote.

- Où en est-on de la nomination des psychologues scolaires, des assistantes sociales ? Combien d'établissement souffre encore de ce déficit, nous savons par exemple que Tonnerre vient d'être pourvue d'une assistante sociale mais que cela se fait détriment du collège Albert CAMUS.

Voir ci-dessus dans le bilan de rentrée.

- Pourquoi la directrice de l'école St Siméon d'Auxerre ne pourrait-elle pas bénéficier d'une décharge complète au vu du nombre de classes de son école ?

La Dsden examinera la situation pour préparer la rentrée 2020.

- Les lycées ont-ils pu avoir tous les manuels qu'ils voulaient ? (à la rentrée, il y a eu par exemple des pbs à Toucy)

Pas de réponse, la Dsden ne sait pas.

- Comment les enseignants de lycée vont-ils pouvoir tenir leurs conseils de classe avec le nombre de spécialités, et donc le nombre de personne que cela représente, pour une seule et même classe ?

Pas de réponse

- Autoriserez-vous la banalisation de demi-journées pour les E3C ?

Aucune information à ce jour sur ce point. Dsden ne sait pas si cette décision relèvera de la compétence de la Dsden. A priori non, ce ne sera pas de sa compétence.

- Les effectifs d'élèves allophones, du collège Clavel à Avallon, ont atteint des chiffres qui nécessitent l'ouverture d'une classe UPE2A dans l'établissement. Les enseignants réclament cette création depuis l'an passé afin de répondre aux besoins des élèves nouvellement arrivés sur le territoire français. Il est nécessaire de créer des heures poste au bénéfice de ces élèves, quand cela pourra-t-il être fait?
- Qu'en est-il des HSE ou HSA pour élèves allophones, au collège des Chaumes?

Des heures ont été attribuées. Une UPE2A serait créée à Avallon à la rentrée prochaine.

L'année dernière, il y avait 4 UPE2A sur le département (documents du CTSD). Cette année, il y a deux UPE2A (Champs Plaisants et Marie Noël) et 3 dispositifs (St-Georges, Paul Bert, Paul Fourrey).

- Combien y a-t-il de Mineurs non accompagnés dans l'Yonne et comment sont décidés leur lieu de scolarisation

La Fsu posera la question en Cden.

- Les stages de 3ème dans les écoles sont-ils autorisés?

La Dsden estime qu'il n'y a pas lieu d'interdire ces stages, à condition qu'ils ne soient pas un prétexte pour l'élève pour être à côté de chez lui, ou pour revoir son maître ou sa maîtresse. Ces stages sont donc autorisés, si l'élève de 3ème a un véritable projet. Sinon, il vaut mieux rechercher un stage en entreprise pour la découverte professionnelle.

- Qu'en est-il des 5 établissements icaunais qui ont dû assurer le rattrapage du DNB série générale et série professionnelle ? Ont-ils reçu une dotation spécifique en HSE afin de rétribuer la charge de travail supplémentaire pour les enseignants qui assurent cette surveillance en plus de leurs heures de cours en cette rentrée ?

Non, pas d'heures attribuées. Dotation spécifique non prévue par le rectorat. La Dsden n'a plus aucune enveloppe de moyens collège / lycée.

